



26^{ème} colloque annuel

Polyhandicap :
penser les repères essentiels de l'accompagnement
Familles – professionnels : conjuguer valeurs et contraintes

PROGRAMME

*Lundi 30 et mardi 31 mai 2022
sur site et en visioconférence*

*Ces journées sont dédiées
à la mémoire du Pr Régine Scelles*

*Maison des Associations
10, rue des Terres au Curé
75013 PARIS
Salle Emile Laffon*

Informations et inscriptions :

Groupe Polyhandicap France
11 bis, rue Théodore de Banville
75017 PARIS
Tél 09 53 66 97 39
gpf.secretariat@free.fr
www.gpf.asso.fr

N° déclaration activité : 11752871075
Siret : 44272459700020



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualite a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante
ACTIONS DE FORMATION



Ce continent mystérieux qu'est le polyhandicap ne change pas, sa spécificité non plus, c'est notre regard sur lui qui change.

Aujourd'hui, par le biais des évolutions sociétales et culturelles, des politiques européennes, par les orientations qu'en tirent les politiques publiques, par les demandes des personnes handicapées elles-mêmes, nous nous trouvons face à des changements tels que cela finit par brouiller nos repères.

C'est certes le fruit d'une longue évolution mais le mouvement aujourd'hui s'accélère. Parfois il nous dérouté et nous le redoutons, remettant alors en cause son bien-fondé. Le recul que nous ont fait prendre la pandémie et les diverses remises en question et revendications justifiées qui ont traversé le monde professionnel nous y pousse.

Quoi qu'il en soit, les questionnements, innovations et expérimentations qui se croisent peuvent mettre à mal nos habitudes, nos convictions, nos façons de faire, notamment dans le monde du polyhandicap. Longtemps nous avons dit que la personne handicapée est un sujet de droits et non pas un objet de soin. Mais l'ouverture qui se profile ne risque-t-elle pas d'en faire un « objet de droit », à force d'idéologie, sans doute bienveillante mais parfois inadaptée ? Lorsque « l'égalité avec les autres » se réduit à faire comme les autres plutôt qu'en fonction des besoins et des spécificités de la personne concernée, ne court-on pas le risque de la maltraitance ? Le droit qui doit primer aujourd'hui est celui du choix de la personne. Si les diverses altérations liées à son handicap rendent son expression difficile, c'est l'expression de sa famille et de ses proches qui compte ; leur proximité, leur connaissance fine leur permettent de déchiffrer des codes qui ne sont pas à portée du premier venu, et de respecter autant que faire se peut le choix de la personne.

Encore faut-il l'avoir, ce choix, et ce n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui où la pénurie de solutions d'accompagnement est patente. On sait maintenant combien l'établissement peut être à la fois une garantie de qualité et de protection, et aussi une passerelle vers l'inclusion, on sait à quel point les professionnels en équipe peuvent être les « passeurs » vers une société qui traîne à se faire inclusive quand l'altérité est forte. Et pourtant les places manquent dans les établissements comme dans les services, les budgets sont limités, les solutions proposées ne répondent pas suffisamment aux besoins des personnes polyhandicapées.

Comment à travers les grandes options qui se font jour, répondre à la fois au désir d'inclusion et à la dépendance immense, qui demandent un accompagnement professionnel solide, en nombre suffisant, convenablement formé et, lui aussi, bien traité ? Comment articuler dépendance et autonomie, s'adapter à la personnalité riche et complexe des personnes polyhandicapées, comment se retrouver au travers de tous ces besoins de changement tout en préservant les repères, l'essentiel de l'accompagnement, ceux qui permettent épanouissement, prise en compte des désirs, autonomie, si petite soit-elle.

L'accompagnement évolue, c'est indéniable, mais l'essentiel demeure. Pour les professionnels c'est souvent complexe, déroutant, dans un monde où ils sont eux-mêmes malmenés, déstabilisés par des conditions de travail devenues parfois désastreuses et dans lesquelles ils peinent à retrouver leurs marques. Comment se retrouver dans un monde où innovations et acronymes tiennent lieu de solutions ?



Lundi 30 mai 2022

Matinée : penser le polyhandicap

Animation : Marie-Christine Tezenas, Présidente du Groupe Polyhandicap France

8 H 30 – 9 H 00 : Accueil des participants

9 H 15 : accueil et présentation du thème

Marie-Christine Tezenas du Montcel

9 H 30 : de l'augmentation de l'espérance de vie à l'espoir d'une vie meilleure

Paul-Loup Weil-Dubuc, responsable de la recherche, Espace Ethique Ile de France, CESP U1018 (Inserm/Paris-Saclay)

10 H 00 : pourquoi le médico-social ?

Michel Chauvière, sociologue, Directeur de recherche émérite au CNRS, Membre du CERSA (centre d'études et des recherches de sciences administratives et politiques) CNRS. S/université Paris 2

10 h 30 : pause

10 H 45 : où va le médico-social ?

Philippe Chavaroche, Formateur, Docteur en Sciences de l'Education

11 H 15 : choix de vie : un éclairage européen

Albert Prévos, vice-président du Conseil Français des Personnes Handicapées pour les affaires européennes et internationales (CFHE), membre du Comité exécutif du Forum européen des personnes handicapées, parent

11 H 45 : échange avec la salle

12 H 00 : déjeuner libre

Après-midi : constats sur la situation actuelle

Animation : Dr Catherine Brisse

14 H 00 : témoignage Valérie et Jean Cheneau, parents de Alice et Louise

14 H 30 : l'avis d'un professionnel

15 H 00 : Le parcours au défi d'une réalité singulière : le polyhandicap

Maryline GAL, Directrice CME, SESSAD, MAS Les Mésanges (APEI de Chambéry)

15 H 30 : échange avec la salle

15 H 50 : crise RH, altération des valeurs et repères essentiels : constat et évocations de pistes à travers les nouveaux dispositifs de la transformation de l'offre

Sébastien Legoff, Directeur Général Association Les Tout-Petits (91)

16 H 20 : formation : traverser les frontières entre les disciplines pour renforcer l'alliance avec la personne polyhandicapée et sa famille dans un environnement en mutation

Christine Plivard, directrice CESAP Formation

16 H 50 : échange avec la salle

Mardi 31 mai 2022

Matinée : introduire une souplesse nouvelle des parcours en préservant les repères essentiels de l'accompagnement ? Nouvelles solutions

Animation : Dr Bruno Pollez, Secrétaire Général du Groupe Polyhandicap France

8 H 30 – 9 H 00 : Accueil des participants

9 H 10 : table ronde : « le parcours idéal », selon les parents et les professionnels

- Séverine Perez, parent
- Galina Rybkine, parent
- Hélène Frenkiel-Lebossé, parent
- Elisabeth Peteytas, coordinatrice éducative, Association Philanthropique (75)
- Gaëlle Boland, coordinatrice de parcours, Equipe Relais Handicaps Rares (ERHR), Cesap

10 H 10 : modularité, plateforme et dispositifs : de quoi parle-t-on ?

Accompagner les équipes à la transformation de l'offre

Jean-Yves Quillien, Directeur Plateforme Polyhandicap Clairefontaine 77, Croix-Rouge Française

11 H 00 : discussion et pause

11 H 30 : une expérience d'adaptation transitionnelle : La P'tite MAS des Papillons Blancs de Lille

Odile Carlier, Directrice

12 H 00 : présentation d'un SAMSAH adossé à une MAS

Catheline Robeets, Directrice pôle adulte 91 (MAS-SAMSAH), Association Les Tout-Petits

Après-midi : regards vers demain

Animation Jean-Yves Quillien, Vice-Président Délégué Groupe Polyhandicap France

14 H 00 : table ronde : l'accompagnement idéal : les souhaits des professionnels

- Khoudjeidji Kebe, aide-soignante, MAS « Les Amis de Claire », Association Notre-Dame-de-Joye
- Mariama Allaoui, Educatrice Spécialisée coordinatrice, EEAP La Colline, Cesap
- Séhéraza Banneton, Educatrice Spécialisée, Sessad La Colline, Cesap
- Katia Parady, éducatrice spécialisée, Service Trajectoires, Unapei 92
- (autres intervenants non communiqués)

15 H 00 : la « Qualité de Vie au Travail » : l'amélioration du "bon" travail des professionnels.

Pr Jean-Philippe Toutut, Dr en psychosociologie, consultant, directeur du DU « Qualité de Vie au Travail », université de Toulouse, auteur du livre « La qualité de vie au travail »

15 H 30 : comment garder un accompagnement de qualité dans ces nouvelles organisations ?

Quelle autonomie pour les équipes ?

Dr Dominique Juzeau, médecin de santé publique

16 H 15 : intervention conclusive

17 H 00 : conclusion : pérennité de nos repères essentiels

Marie-Christine Tezenas du Montcel, Présidente du Groupe Polyhandicap France

Polyhandicap : penser les repères essentiels de l'accompagnement – Familles, professionnels : conjuguer valeurs et contraintes

Objectifs pédagogiques :

- rappeler les 5 fondamentaux de l'accompagnement de la personne polyhandicapée :
 - précocité, proximité, souplesse, continuité, qualité
- faire un historique de l'évolution sociale du polyhandicap et sa prise en charge
- dresser un état des lieux et entrevoir le devenir du secteur médico-social
- connaître les mesures européennes en matière d'inclusion et les impacts de ces mesures par rapport au polyhandicap (bénéfices, risques, dérives)
- présenter des nouveaux modèles de structures adaptées aux besoins
- accompagner les professionnels à la transformation de l'offre (modularité, plateforme et dispositifs)
- faire un état de l'offre et évolutions des demandes en matière de formation initiale et continue
- définir la qualité de vie au travail
- définir les conditions pour un accompagnement de qualité dans les nouvelles organisations : rappel des recommandations de bonnes pratiques et du PNDS

Moyens pédagogiques :

documentations, vidéos, powerpoint, cas cliniques... Nos formations sont construites à partir d'éléments théoriques, recommandations de bonnes pratiques professionnelles, expériences cliniques validées, innovantes selon les besoins des personnes concernées.

Méthodes pédagogiques :

apports théoriques, tables rondes, temps d'échanges

Intervenants :

philosophe, historien, formateurs, consultants, Vice-Président du CFHE, Dr en psychologie, Directeurs médico-social, professionnels de terrain, parents

Modalités d'évaluation :

enquête de satisfaction en fin de prestation

Public concerné :

- professionnels du secteur médico-social (directeurs d'établissement, chefs de services, AMP, éducateurs spécialisés, éducateurs jeunes enfants...) possédant un diplôme d'état et aux professionnels diplômés du secteur sanitaire (médecins, infirmiers, aides-soignantes, psychologues) et personnels paramédicaux (kinésithérapeutes, psychomotriciens, ergothérapeutes) accompagnant des personnes polyhandicapées
- étudiants qui envisagent une formation qualifiante dans le secteur médico-social, sanitaire ou d'accompagnement de personnes en situation de polyhandicap
- parents d'enfants, adolescents et adultes polyhandicapés

Pré-requis :

aucun prérequis n'est nécessaire

Accessibilité :

pour toute question relative aux conditions d'accueil et d'accès (locaux, adaptation des moyens de prestations), merci de nous contacter

Contact :

gpf.secretariat@free.fr

Polyhandicap : penser les repères essentiels de l'accompagnement – Familles, professionnels : conjuguer valeurs et contraintes
30 et 31 mai 2022 sur site et en visioconférence

BULLETIN D'INSCRIPTION (N° déclaration activité : 11752871075)

A retourner à : GPF – 11 bis, rue Théodore de Banville – 75017 PARIS ou gpf.secretariat@free.fr ou inscription sur www.helloasso.com

Association/Etablissement : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Email (obligatoire) : _____

Souhaite inscrire les personnes suivantes au 26^{ème} colloque annuel du GPF :

NOMS Prénoms et adresse mail	Fonction	Lundi 30 mai 2022	Mardi 31 mai 2022
		<input type="checkbox"/> sur site <input type="checkbox"/> en visioconférence	<input type="checkbox"/> sur site <input type="checkbox"/> en visioconférence
		<input type="checkbox"/> sur site <input type="checkbox"/> en visioconférence	<input type="checkbox"/> sur site <input type="checkbox"/> en visioconférence
		<input type="checkbox"/> sur site <input type="checkbox"/> en visioconférence	<input type="checkbox"/> sur site <input type="checkbox"/> en visioconférence
		<input type="checkbox"/> sur site <input type="checkbox"/> en visioconférence	<input type="checkbox"/> sur site <input type="checkbox"/> en visioconférence

Tarifs sur site et en visioconférence :

- 220 € pour un professionnel
- 160 €/personne à partir de trois professionnels
- 42 € parent, étudiant, retraité (gratuité pour les adhérents individuels)

Soit un total de :

Règlement :

- Par chèque bancaire (à libeller à l'ordre du G.P.F.)
- Par virement : Banque Postale Centre la Source
Ets : 20041 - Guichet : 01012 - Compte : 4122466G033 Clé 31
IBAN : FR23 2004 1010 1241 2246 6G03 331
BIC : PSSTFRPPSCE

N'hésitez pas à nous faire connaître vos attentes particulières concernant cette formation à : gpf.secretariat@free.fr